

# *L'igname en Afrique : des solutions transférables pour le développement*

**Roland Dumont\*, Philippe Vernier\*\***

## **Introduction**

*Même si l'Afrique, qui concentre pourtant 95 % de la production d'igname, les opérations de développement agricole ont jusqu'à présent négligé cette culture.*

115

*D'une part l'igname apparaît à de nombreux décideurs politiques comme une culture cumulant de nombreux handicaps. En effet sa culture est perçue comme liée à l'agriculture itinérante, cause de déforestation, et incompatible avec la modernisation des techniques agricoles (culture attelée notamment). Pour cela elle semble condamnée à terme par la sédentarisation de l'agriculture que la croissance démographique entraîne, plus ou moins vite selon les régions mais de façon inéluctable. De plus ses besoins élevés en main-d'oeuvre et l'importance des pertes après-récolte en feraient en milieu urbain un produit cher, non compétitif face aux autres produits amylicés (riz, manioc...).*

*D'autre part le savoir relatif à l'igname, notamment en terme de connaissance variétale, reste principalement possédé par les paysans. Les efforts d'amélioration entrepris par la recherche agronomique ont été fluctuants et n'ont jusqu'à présent donné que peu de résultats utilisables par le développement (Pouzet, 1985).*

*Cependant en dépit de ces faiblesses, l'igname est loin d'être une culture en perte de vitesse. Les statistiques FAO (1995) indiquent*

\* CIRAD-CA

\*\* CIRAD, IITA

08 BP 0932 Cotonou, Bénin.

que la production africaine d'igname a connu une augmentation annuelle de 13,4 % au cours de la période allant de 1981 à 1995. On doit admettre, aujourd'hui, que l'urbanisation et l'augmentation de la densité humaine en milieu rural n'a pas provoqué un déclin de cette culture.

## Une culture que les paysans ont su faire évoluer.

une culture  
commerciale

**A** lors qu'elle était naguère essentiellement destinée à l'autoconsommation, l'igname est largement devenue une culture commerciale et souvent la source principale de revenus monétaires. Ainsi, la prépondérance de l'igname dans l'économie des exploitations a-t-elle été mise en évidence dans le nord-est de la Guinée (Dumont, 1993) et de la Côte d'Ivoire (Chaleard, 1990), dans l'Ouest et le Nord du Ghana (Ghartey, 1995) ou encore chez l'ethnie dourou du Cameroun septentrional (Dumont, 1994). Il existe d'autres situations semblables (notamment au Nigeria) qui n'ont pas encore été décrites.

tirant parti du matériel  
végétal local

L'adaptation à la culture commerciale s'est opérée en tirant parti du matériel végétal disponible à l'échelle locale ou régionale. Des variétés de *Dioscorea cayenensis-rotundata* très coûteuses à produire sont devenues des cultures commerciales soit parce qu'elles sont culinairement très appréciées (cas de la variété kponan cultivée de la Côte d'Ivoire jusqu'au Bénin), soit parce que les agriculteurs n'avaient localement pas d'autre alternative (cas de la variété bakokaé au Nord Cameroun) ou soit encore parce que ces deux raisons se conjuguent (cas de la variété krenglé en Côte d'Ivoire).

Dans l'ensemble cependant, la conciliation entre contraintes de production et demande commerciale s'est faite avec le souci de rendre l'igname abordable pour la majorité de la clientèle urbaine. Plusieurs solutions ont ainsi été mises au point.

- Chaque fois que cela a été possible, une production commerciale s'est développée à partir de matériel végétal ne présentant pas de problème semencier important. Ceci explique la part importante des *D. cayenensis* - *D. rotundata* à double récolte dans l'agriculture commerciale (Dumont, 1997) ainsi que des variétés tardives à tubercules multiples dont les petits sont utilisés comme semence alors que les plus gros sont commercialisés.

des variétés « sans  
problèmes »

peu exigeantes

- La préférence a aussi été donnée aux variétés aux conditions culturales peu exigeantes notamment parce que leur production n'est inféodée ni à la pratique de la défriche-brûlis, par exigence d'une fertilité élevée, ni au tuteurage. A ce sujet, l'exemple le

plus éloquent est celui de la variété florido (*D. alata*) dont l'introduction en Côte d'Ivoire, à la fin des années 70 (Rodriguez, 1983) a profondément modifié le marché de l'igname (Doumbia, 1990) en offrant un produit accessible aux populations urbaines à faible pouvoir d'achat.

adaptée à la  
sédentarisation

- Le souci de diminuer les coûts de production conduit à rechercher l'intégration de l'igname dans un système d'agriculture sédentarisée. D'une façon générale, la durée de jachère a été réduite afin de maintenir la culture commerciale à proximité des axes routiers. De façon plus ponctuelle, on observe un réaménagement du système de culture au bénéfice de l'igname. L'introduction d'une seconde culture d'igname dans l'assolement est une pratique devenue habituelle chez les malinké de Guinée (Dumont, 1993) et chez les dourou du Cameroun septentrional (Dumont *et al.*, 1994). La même tendance s'observe au Nord de la Côte d'Ivoire (Stessens *et al.*, 1996) et du Bénin (Dumont, 1997). Dans le premier cas, ce résultat est lié à l'introduction de la variété florido.

Au Bénin la production cotonnière est clairement favorisée par l'igname (Dumont, 1997) dans la dynamique de sédentarisation du système de culture actuelle. Les *D. cayenensis* - *D. rotundata* locales ont fourni des variétés combinant une excellente aptitude à la conservation (6 mois environ pour les ignames du groupe boni-wouré) avec la capacité d'être consommées simplement bouillies afin de minimiser la durée de préparation du repas. Ces avantages permettent de constituer un stock de tubercules à proximité des champs de coton, souvent éloignés du village, et de cuisiner sur place de façon rapide. Cette stratégie est une innovation récente. Elle améliore considérablement la productivité du travail à l'époque de la mise en place du coton.

conservation et  
emploi simple  
l'adapte au stockage  
près des champs

117

se rapproche des  
zones de  
consommation

L'adaptation à la demande commerciale conduit également à rapprocher la production des régions de consommation, ce qui pour les pays côtiers de l'Afrique Occidentale correspond à un déplacement de la culture vers une zone plus humide. C'est le cas par exemple au Bénin et au Togo avec les ignames gnidou, faciles à produire et donc bon marché quoique de qualité médiocre, dont la production descend à moins de 150 km du Golfe de Guinée. Une telle opération a été possible parce que la population des ignames locales, enrichie par une domestication qui se poursuit de nos jours (Hamon *et al.*, 1995), contenait des cultivars capables de supporter des contraintes culturelles inhabituelles et notamment une pression virale plus forte.

Une autre démarche pour améliorer la compétitivité commerciale de l'igname est illustrée par la transformation en cossettes

transformation
adaptée à la
consommation en
milieu urbain

obtenues par séchage des tubercules précuits. La farine qui en est issue permet d'obtenir une pâte colorée (l'amala) dont la préparation est beaucoup moins fastidieuse que celle de l'igname pilée (Dumont et Verdier, 1996). La technique a longtemps été limitée à la valorisation domestique des écarts de cuisine mais dans un passé récent, elle s'est fortement développée en direction du marché urbain, d'abord au Nigeria (pays Yoruba) et ensuite au Bénin (Bricas *et al.*). Dans ces deux pays, les cossettes d'ignames sont devenues une production commerciale spécifique parce que ce produit est beaucoup mieux adapté que les tubercules frais à la consommation en milieu urbain. Ce virage spectaculaire de la production a été possible parce que la domestication opérée localement, à partir des ignames sauvages, avait débouché sur du matériel végétal (groupe variétal kokoro) capable de fournir des tubercules de petit calibre donnant des cossettes de qualité et de s'accommoder des conditions de culture sédentarisée aux coûts de production plus faibles.

## Conclusion

*Les agriculteurs qui ont été capables d'adapter leur production d'ignames aux changements techniques et économiques sont ceux ayant eu accès à du matériel végétal génétiquement diversifié soit parce qu'il existait dans le patrimoine local, soit parce qu'il fut introduit (cas de la variété florido en Côte d'Ivoire).*

*Cette stratégie n'a cependant pas toujours pu être mise en oeuvre. Ainsi lorsque les paysans ne disposent pas d'alternative au niveau variétal il existe des situations de blocage. En Guinée, la production de l'igname reste cantonnée à plus de 700 km de Conakry qui est son principal marché. En Côte d'Ivoire, la gamme disponible de *D. Cayenensis* - *D. rotundata*, trop étroite, ne permet de maintenir la culture dans l'agriculture sédentarisée des zones fortement peuplées. Au Nord Cameroun, les *D. cayenensis* - *D. rotundata* locales n'ont pu fournir une variété suffisamment tardive pour alimenter le commerce au delà du mois de janvier. Enfin, la production des cossettes ne déborde pas la zone géographique possédant le matériel végétal approprié à ses exigences alors qu'elle représente visiblement une solution intéressante pour beaucoup de pays producteurs.*

*Les innovations élaborées par les paysans recouvrent des itinéraires techniques diversifiés, combinant matériel végétal et techniques culturelles adaptés aux contraintes générées par la modi-*

*fication de l'environnement biologique et socio-économique. Ces innovations, toujours mises en oeuvre dans un espace géographique limité, pourraient être diffusées par la recherche dans d'autres régions où elles permettraient de lever ou d'atténuer des facteurs de blocage agricole. Bien entendu de telles opérations doivent faire l'objet d'études préalables afin d'en préciser les modalités et de les adapter aux spécificités locales.*

*En s'appuyant sur des solutions déjà éprouvées en milieu paysan, les transferts de technologie proposés seraient peu coûteux en termes de recherche tout en ayant une forte probabilité d'impact rapide et significatif en terme de développement agricole.*

## Bibliographie

- BRICAS N., VERNIER P., ATEGBO E., HOUNHOUIGAN J., N'KPENU K. E., ORKWOR G., 1997. Le développement de la filière cossettes d'igname en Afrique de l'Ouest. Les Cahiers de la recherche développement, n°44
- CHALÉARD J. L., 1990. Croissance urbaine et dynamisme rural : l'igname des Lobi (Côte d'Ivoire). In : Dynamisme des systèmes agraires. La dimension économique. Colloques et Séminaires. ORSTOM. pp. 129-147
- DOUMBIA S., 1991. L'adaptation des producteurs aux exigences de la demande commerciale : le cas de l'igname en Côte d'Ivoire. In : Economie de filières en régions chaudes : formation des prix et échanges agricoles. Actes du 10<sup>e</sup> séminaire d'économie et de sociologie, Montpellier, France, 11-15 septembre 1989. Edité par M. Griffon. CIRAD Montpellier, pp. 247-251.
- DUMONT R., 1993. Les ignames de Guinée. Aspects botaniques et techniques. Document CIRAD-IIRSDA-IITA, 23 p.
- DUMONT R., HAMON P., SEIGNOBOS C., 1994. Les ignames au Cameroun. CIRAD-CA, Montpellier, France, Coll. Repères. 79 p.
- DUMONT R., VERNIER Ph., 1996. La production et l'utilisation des cossettes d'ignames (*D. cayenensis-D. rotundata*) au Bénin. Situation actuelle et perspectives. In : actes du 7<sup>e</sup> séminaire ISTRC-AB, Lilongwe, Malawi, oct. 1995 Ed. IITA (à paraître).
- DUMONT R., 1997. La production d'ignames dans un village bariba. Les Cahiers de la recherche-développement, n° 43, pp. 35-51.
- DUMONT R., 1997. L'igname dans l'agriculture traditionnelle de l'Afrique occidentale. In : actes du séminaire international sur l'igname. Montpellier, France, 3-6 juin 1997 (à paraître).
- FAO, 1996. Production 1995, Vol. 50. Rome
- HAMON P., DUMONT R., ZOUNDJIHEK-PON J., TIO-TOURÉ B., HAMON S., 1995. Les ignames sauvages d'Afrique de l'Ouest, Wild Yam in West Africa. Paris, ORSTOM, 84 p.
- GHARTEY A. B., 1995. Export of yams from Ghana. Report to the Post-Harvest Projet. Development Planning and Management. Accra. Ghana : MOFA. Ministry of food and Agriculture-GTZ Technical Cooperation., 55 p.

POUZET D., 1985. L'igname. In : Mémoires et Travaux n°18, Montpellier, CIRAD-CA, pp 87-96.

RODRIGUEZ H., 1983. Intérêt d'une variété d'igname portoricaine en Côte d'Ivoire : la Florido. L'Agronomie Tropicale 38 (2) : 154-157

STESSENS J., DOUMBIA, S. 1996. Analyse des systèmes de pro-

duction dans la région de Dikodougou, nord de la Côte-d'Ivoire. Tome II. Projet « Renforcement des études agro-économique à l'IDESSA ». Document de travail n° 7, Bouaké (Côte-d'Ivoire), Heverlee (Belgique) : IDESSA, Université catholique Leuven, 55 p.

## Résumé

L'igname, dont la production est africaine à 95 %, est généralement perçue comme une culture itinérante, incompatible avec la modernisation de l'agriculture et non compétitive sur les marchés urbains. De ce fait l'encouragement de sa culture a souvent été délaissé par les opérations de développement conduites en Afrique. L'observation des pratiques des paysans montre au contraire que dans certaines régions ceux-ci ont su s'adapter aux changements

des situations agricoles et à l'évolution de la demande des marchés grâce essentiellement à la disponibilité de ressources génétiques diversifiées. Le transfert de ces solutions paysannes vers les régions où leur absence conduit au contraire à des situations de blocage, devrait permettre la redynamisation de cette culture et ouvrir de nouvelles perspectives pour les actions de recherche-développement sur cette plante.